



Doc. 326

09 décembre 1954

Coordination des économies des Etats membres du Conseil de l'Europe et des pays d'outre-mer avec lesquels ils ont des liens constitutionnels

Proposition de recommandation

déposée par M. Arthur BOTTOMLEY et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Convaincue que le progrès économique de l'Afrique et de l'Europe constitue une tâche de la plus extrême urgence, qui ne saurait être accomplie que par la plus étroite coopération des deux continents ;

Prenant acte des diverses propositions qui ont été formulées à ce sujet tant ailleurs qu'à l'Assemblée ;

Soulignant que toutes les mesures prises doivent être conformes aux vœux des populations les plus directement intéressées,

Recommande au Comité des Ministres de convoquer à Strasbourg, sous les auspices du Conseil de l'Europe, une série de conférences, au cours desquelles les représentants élus des populations africaines et les représentants des pays membres rechercheraient de concert les moyens les plus propres à favoriser le développement coopératif de leurs pays.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BOTTOMLEY Arthur, Royaume-Uni, SOC

1. SOC: Groupe socialiste